

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-treizième session

Gaborone, République du Botswana, 28 août-1^{er} septembre 2023

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

**SYNTHÈSE DE L'EXPOSÉ – « LE POINT SUR LE BUDGET PROGRAMME 2024-2025 :
DE L'ADOPTION À L'EXÉCUTION »**

1. En mai 2023, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté le budget programme 2024-2025 ([WHA76.1](#)). Il s'agit là du dernier budget programme relevant du treizième programme général de travail. Le budget programme vise trois objectifs principaux, à savoir :
 - a) **accélérer les progrès** vers l'atteinte des cibles du « triple milliard » ;
 - b) **poursuivre** les travaux définis dans la récente révision du budget programme 2022-2023 ; et
 - c) continuer à **renforcer la responsabilisation et la transparence**, en intégrant les orientations du Groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple.
2. Le budget approuvé s'élève à 6,8 milliards de dollars É.-U. au total et est présenté en quatre segments. Le segment de base du budget s'élève à près de cinq milliards de dollars É.-U., ce qui représente une croissance nulle par rapport au segment de base du budget programme 2022-2023.
3. Le budget programme 2024-2025 est le premier budget établi après plusieurs décennies, qui bénéficie d'une augmentation des contributions fixées – ouvrant la voie à une OMS plus viable financièrement.
4. Malgré cette évolution historique positive, le principal défi qui perdure reste le suivant : le budget n'est en principe pas financé, alors que l'OMS a besoin du type de financement adéquat pour que les priorités correspondent au financement.
5. L'exposé portera sur les principales évolutions et sur les processus qui accompagnent et orientent l'opérationnalisation du budget programme 2024-2025. On peut citer :
 - a) les activités de pays fondées sur l'établissement des priorités des pays ;
 - b) le renforcement des bureaux de pays ; et
 - c) le financement durable (marqué par une nouvelle augmentation des contributions fixées et par le lancement du premier cycle d'investissement).